

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NUMÉRO DE L'ARRÊTÉ

Affaire n°
du Comité syndical
syndical

37 37 24

Séance du 10 décembre 2009

Date de la convocation

12 11 09

Date d'affichage

12 11 09

Objet de la Délibération

2009-12-09
Economie

L'an deux mille neuf

Et le dix décembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis

BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN.BADENAS** (Conseil Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Chateaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **A. FRANCES** (CdC Canal-Lirou), **JF FAVETTE** (CdC Saint-Chinianais), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux) **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), , **RM.LOSMA** (Bédarieux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **R.PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

SOUS PREFECTURE
REÇU LE
21 DEC. 2009
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le [redacted]
et par [redacted] notification
après dépôt en Préfecture

181209

Objet : Economie

L'action économique du Pays vise simultanément à :

- assurer l'animation économique du territoire, au service du maintien et du développement des entreprises, dont plus de 90% des 3.000 établissements inscrits sont des TPE,
- accompagner, en termes de conseil et d'assistance technique, les collectivités locales dans l'exercice de leur compétence économique,
- appuyer les différents secteurs d'activités dans la recherche de solutions nouvelles : circuits courts de commercialisation, diversification dans de nouvelles filières...

1. Opération Collective de Modernisation

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a mis en place, courant 2009, une Opération Collective de Modernisation (ex-opération ORAC-CHARMES), en partenariat avec le Ministère de l'Artisanat et du Commerce et le Conseil général de l'Hérault, destinée notamment :

- à soutenir financièrement l'effort de modernisation de l'outil de production des PME du territoire,
- à cofinancer la modernisation des devantures des commerces du territoire,

pour les entreprises de moins de 20 salariés, immatriculées depuis plus d'un an et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 800.000 €.

Après six mois de fonctionnement, cette opération connaît un démarrage satisfaisant puisque, suite au deuxième comité de pilotage, ce sont 70% des aides directes aux entreprises qui ont été engagées, soit 160.000 € :

- 80% des crédits d'investissement prévus engagés pour la modernisation de l'outil de production,
- 30% des crédits d'investissement prévus engagés sur la rénovation des devantures commerciales,

étant précisé que ce programme pluriannuel a démarré en juin : l'enveloppe annuelle sera ainsi vraisemblablement consommée en totalité à l'échéance de la première année, en juin 2010.

Pour cette opération de soutien à l'investissement, pour la période juillet 2010-juin 2011, il est proposé de solliciter l'Etat et le Département de l'Hérault, chacun à hauteur de :

- 120.000 € au titre de la modernisation de l'outil de production,
- 30.000 € au titre de la rénovation des devantures commerciales,

pour un coût total prévisionnel de 1.000.000 €, le solde étant apporté en autofinancement par les bénéficiaires privés.

L'Opération Collective de Modernisation comprend également un volet lié à l'animation économique du territoire, centrée, notamment, sur l'appui au maintien et au développement des entreprises et sur le renforcement des pôles économiques.

Pour 2010, le coût prévisionnel de cette animation est de 162.492 €, pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- Etat (FISAC).....	51.155 €
- Conseil Régional Languedoc Roussillon.....	30.488 €
- Conseil Général de l'Hérault.....	30.488 €

l'autofinancement du Pays étant de 25.061 €.

2. Schéma des Zones d'Activités d'intérêt de Pays

Le foncier d'entreprises sur le Pays se caractérise par :

- un nombre important de ZAE (27) sur le Pays, dont la moitié d'une superficie inférieure à 2 ha,
- un taux de remplissage de l'ordre de 98 %,
- corollairement, une absence quasi-généralisée de foncier disponible : seulement deux communes disposent de foncier disponible (Laurens, Thézan : 2 ha chacune),
- une gestion communale pour les superficies inférieures à 2 ha, intercommunale pour les autres,
- quelques projets d'extensions à court terme.

Il a été demandé, dès 2007, notamment par la Région Languedoc-Roussillon, la production d'un schéma d'implantation des ZAE à l'échelle du Pays, en termes de stratégie d'aménagement économique et foncier, afin d'organiser l'offre autour de trois à quatre sites pour la période 2007-2013, seuls à pouvoir bénéficier d'aides publiques régionales.

La réflexion conduite par le Pays, dans un contexte de carence d'offre foncière sur le territoire, a intégré les projets de développement des communautés de communes, répondant de leur compétence économique (Coteaux et Châteaux, Minervoies, Canalirou, Saint-Chinianais), garantissant une approche globale cohérente.

Les critères proposés pour caractériser une ZAE d'intérêt de Pays sont les suivants :

- superficie supérieure ou égale à 5 ha, sauf intérêt économique majeur,
- gestion intercommunale,
- desserte routière adaptée,
- intégration paysagère.

Dans une première phase, le schéma de développement des ZAE d'intérêt de Pays est donc proposé sur les sites suivants : Olonzac, Roujan, Puisserguier, Saint-Chinian et Bédarieux, pour son statut d'intérêt régional (ZAE mise en œuvre dans le cadre d'un syndicat mixte Région-Ville).

3. Contribution à la synthèse locale du territoire Ouest Hérault

Le territoire Ouest Hérault connaît une évolution démographique certaine et subit l'évolution des comportements économiques et socioculturels des nouveaux arrivants. L'ensemble des acteurs du territoire a pris conscience de ces enjeux.

Afin d'en mesurer au mieux l'importance et eu égard à l'actualisation des données INSEE, la Chambre de Commerce de Béziers/Saint-Pons a proposé de coordonner une étude du territoire Ouest Hérault, réalisée par l'INSEE, sur les thèmes suivants : agriculture, tourisme, population/peuplement avec projection à 2020, marché de l'emploi et activités, déplacement domicile/travail, conditions de vie, formation.

Un comité de pilotage est composé des partenaires : INSEE, CCI, CABEM, CAHM, Communauté de Communes du Pays de Thongue, Pays Haut Languedoc et Vignobles.

La participation financière sollicitée auprès du Pays s'élève à 3.032,18 € pour un coût total d'opération de 30.250,80 €.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de :

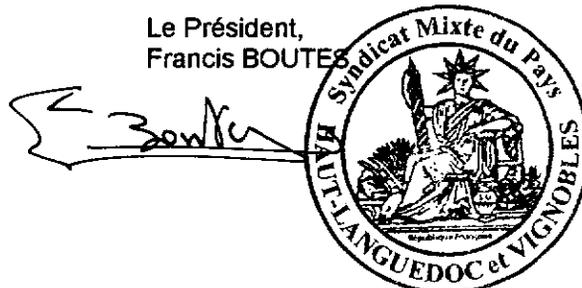
- se prononcer sur le principe de la conduite par le Pays des opérations proposées au titre de l'Opération Collective de Modernisation telles que décrites ci dessus, sur le contenu et sur le plan de financement proposés,
- se prononcer sur le schéma des ZAE d'intérêt de Pays, tel qu'exposé *supra* et proposé par la Commission Economie, en termes de critères proposés et d'architecture de ce schéma,
- d'adopter le principe de notre contribution à une étude économique du territoire de l'ouest héraultais, coordonnée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers/Saint-Pons, pour le coût annoncé de 3.032,18 €,
- l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

- Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la conduite par le Pays des opérations proposées au titre de l'Opération Collective de Modernisation telles que décrites ci dessus, sur le contenu et sur le plan de financement proposés, sur le schéma des ZAE d'intérêt de Pays, tel qu'exposé *supra* et proposé par la Commission Economie, en termes de critères proposés et d'architecture de ce schéma, adopte le principe de notre contribution à une étude économique du territoire de l'ouest héraultais, coordonnée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers/Saint-Pons, pour le coût annoncé de 3.032,18 €, et autorise le Président à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 10 décembre 2009.

Le Président,
Francis BOUTES



SOUS PREFECTURE
REÇU LE
21 DEC. 2009
SERVICE COURRIER

Convention d'engagement multipartite dans le cadre de la réalisation d'une étude de "Synthèse Locale" en partenariat avec l'INSEE LR

Entre

la Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers/Saint-Pons, représentée par Monsieur Daniel GALY, son Président,

Et les quatre membres du comité de pilotage de cette opération :

- la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée (CABEM), représentée par Monsieur Raymond COUDERC, son Président
- la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) représentée par Monsieur Gilles D'ETTORE, son Président,
- le Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV), représenté par Monsieur Francis BOUTES, son Président,
- la communauté de communes Pays de Thongue, représentée par Monsieur Régis VIDAL, son Président.

Objet : une étude de "Synthèse Locale" est réalisée par l'INSEE LR, en partenariat avec la CCI de Béziers/Saint-Pons, avec la collaboration des membres du comité de pilotage aux conditions suivantes :

Cette étude sera réalisée à partir de données fournies par l'INSEE et en concertation avec les personnels des services techniques des différents partenaires, les acteurs des territoires souhaitant, pour élaborer et suivre leur projet de développement, disposer d'informations, notamment de données statistiques, objectives et mises à jour. L'INSEE effectuera l'ensemble des opérations liées à l'étude.

Un comité de pilotage est constitué pour suivre et animer les travaux. Il comprend les membres suivants : l'INSEE, la CCI, la CABEM, la CAHM, le PHLV, la communauté de communes du Pays de Thongue.

Cette étude sera publiée, sous double timbre cosigné, dans la ligne éditoriale de l'INSEE de la DR Languedoc-Roussillon. La publication électronique sera revêtue du logo de l'ensemble des membres du comité de pilotage. Le copyright sera celui de l'INSEE. Cette publication électronique pourra figurer par ailleurs sur le site internet des membres du comité de pilotage.

L'étude sera achevée et publiée en juin 2010.

Article 1 : Financement : Le coût total de l'opération s'élève à 30 250,80 euros, la CCI et L'INSEE ayant conventionné pour partager le coût de cette étude à 50%.

La contribution de la CCI, soit 15.125,40 € se répartira comme suit entre les différents partenaires :

CCI	5 578,86 € (dont 2996,70 de coûts internes)
CABEM	3 032,18 €
CAHM	3 032,18 €
PHLV	3 032,18 €
CC Pays Thongue	450,00 €

Article 2: Modalités de règlement : Les sommes dues seront versées sur production par la CCI d'un mémoire, au mois de mai 2010, date de restitution du travail par l'INSEE à l'ensemble des partenaires .

Fait à, le

La CCI

La CABEM

La CAHM

Le Président
D.GALY

Le Président
R.COUDERC

Le Président
G.D'ETTORE

Le PHLV

La CCTHONGUE

Le Président
F.BOUTES

Le Président
R.VIDAL